

Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents d'associations,

Je tiens à m'adresser à vous en cette avant-veille de 11 novembre pour vous dire tout d'abord à quel point votre présence, au quotidien et sur l'ensemble de nos territoires de métropole et des outre-mer, est précieuse.

Engagés pour la transmission de notre mémoire, du souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour ce pays et ses valeurs, et la sauvegarde des intérêts du monde combattant, je mesure chaque jour la force de votre action.

Vous le savez, les cérémonies du 11 novembre revêtent cette année une importance particulière. Il s'agit du centenaire du choix du Soldat inconnu, le 11 novembre 1920. Ce soldat inconnu symbolise le sacrifice de femmes et d'hommes, combattants de tous les conflits, dont le souvenir fait partie intégrante de nos mémoires nationales, locales mais aussi familiales et individuelles. Ce jour marquera également l'entrée de Maurice Genevoix au Panthéon et à travers lui, de Ceux de 14, dont il se fit le si brillant étendard.

Ce 11 novembre se déroule dans des circonstances très particulières du fait du contexte sanitaire. Le confinement annoncé par le Président de la République le 28 octobre dernier a pour but de nous préserver des conséquences de la seconde vague de Covid 19. En ce sens, nous sommes amenés, comme nous avons dû le faire au printemps, à prendre des mesures aussi douloureuses que nécessaires.

Ainsi, le 11 novembre, une cérémonie sera présidée par le Président de la République le matin à l'Arc de Triomphe en présence d'un nombre très restreint d'autorités civiles et militaires. Elle ne sera pas ouverte au public et aux associations, mais elle sera retransmise à la télévision en direct.

Des modalités similaires seront adoptées pour les cérémonies du 11 novembre organisées dans nos territoires.

Ainsi, lors des cérémonies prévues dans les chefs-lieux de département, il n'y aura ni invité, ni troupe ni public. Parce que leurs représentants doivent être protégés, les associations d'anciens combattants ne seront pas invitées. Eventuellement, avec l'accord de la préfecture, une seule personne au maximum pourra représenter les associations, par exemple l'un des deux vice-présidents du conseil départemental de l'ONACVG.

Le nombre des porte-drapeaux se limitera à deux maximum, je vous demande de désigner autant que de possible les plus jeunes.

Ce dispositif sera également appliqué aux cérémonies organisées dans les communes où le nombre de participants recommandé est limité à 10 en comptant les élus.

Pour toutes les cérémonies, les mesures de distanciation tout comme le port du masque devront être strictement respectés.

Je mesure ici ce que ces décisions peuvent avoir de difficile et de douloureux pour vous qui ne comptez ni votre énergie ni vos heures au service de la mémoire et du monde combattant.

Je mesure également les risques d'isolement de nos anciens mais je sais que vous luttez efficacement pour maintenir le lien, avec les services de l'ONACVG qui sont pleinement engagés.

Le Président de la République tout comme le Gouvernement ont pris ces mesures en connaissance de cause, parce que nous ne voulons pas prendre le risque de voir votre santé menacée.

Vous trouverez ci-joint le message que j'ai adressé aux préfets afin qu'il soit lu lors de ces cérémonies pour que vous puissiez si vous le souhaitez le relayer à vos membres.

Soyez assurés de ma profonde sympathie et de tout mon soutien.

Geneviève DARRIEUSSECQ



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **La ministre déléguée**

### **Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix Hommage à tous les « Morts pour la France »**

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire.

Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France. Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.

Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice GENEVOIX qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.

Maurice GENEVOIX n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Eparges, en écrivain et en porte-étendard de « *Ceux de 14* ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance.

8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champs d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom.

Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.